

<https://enseignants.se-unsa.org/Infolettre-CPE-du-23-octobre-2019>



Enseignants de l'Unsa

Infolettre CPE du 23 octobre 2019

- Nos publications - Lettres catégorielles - Mon info CPE -

Date de mise en ligne : lundi 4 novembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Qualité de vie au travail des CPE : l'enquête du SE-Unsa

Jusqu'au 4 novembre, le SE-Unsa lance une enquête qualitative afin de mieux connaître vos conditions de travail. En effet, de nombreux collègues témoignent de conditions de travail déplorables, d'une santé qui se détériore avec une charge de travail toujours croissante. Vos réponses nous permettront d'appuyer nos revendications auprès du ministère afin d'améliorer votre qualité de vie au travail. Vous pourrez relayer cette enquête, si vous le souhaitez, à vos propres contacts. Elle est aussi disponible sur la page [Facebook des CPE de l'Unsa](#).

Répondre à l'enquête



L'internat du XXI^e siècle : un nouveau souffle ?

Les orientations du projet ministériel vont dans le bon sens. Cependant, la réalité du terrain risque de ralentir le projet. Il est nécessaire d'établir des diagnostics plus précis et de se concerter avec les acteurs du quotidien. Pour la vie scolaire, il est important de dégager des moyens spécifiques et d'impliquer le reste de la communauté à la question de l'internat, question qui est bien plus qu'un service rendu à certaines familles.

[En savoir plus](#)



Les éco-délégués : oui mais comment ?

La mesure consistant à élire des éco-délégués dans chaque établissement est sans doute utile et nécessaire. Cependant, elle va s'organiser de façon différente sur le territoire et sans moyens ni formation supplémentaires. Éducation au développement durable, ressources, le SE-Unsa vous aide à y voir clair.

[Lire la suite](#)



Plan de protection des personnels du ministère : tous les personnels concernés
De longs mois après #pasdevagues, le ministère a publié un plan de protection des personnels, axé sur les sanctions, l'autorité et la sécurité. Les personnels de vie scolaire sont particulièrement exposés aux violences verbales et parfois physiques. Bien que nécessaire, la sécurité ne peut être isolée d'autres leviers, notamment la prévention et la formation des personnels.

[Lire la suite](#)



Vous êtes stagiaire ou vous avez changé de corps ? Pensez au reclassement !

Si vous êtes stagiaire et/ou si vous avez effectué auparavant des services à l'Éducation nationale ou dans l'une des trois Fonctions publiques (État, hospitalière ou territoriale), comme fonctionnaire ou comme non-titulaire, vos services antérieurs peuvent être pris en compte dans le calcul de votre rémunération par la procédure du reclassement.

[En savoir plus](#)



Comité d'entreprise : le ministère n'en a pas, le SE-Unsa vous l'offre !

Vous êtes adhérent-e du SE-Unsa ? Vous avez dorénavant accès à une plateforme de réductions digne d'un comité d'entreprise. Plus de 700 partenaires vous proposent un éventail d'offres variées : billetterie spectacles, vacances, loisirs, presse, shopping ou services. Des centaines de réductions incluses dans votre cotisation au SE-Unsa. Pour en profiter, il vous suffit de vous rendre sur votre espace adhérent et de vous laisser guider. Vous n'êtes pas encore adhérent-e ? Une raison de plus pour nous rejoindre !

[Accéder à mon espace adhérent](#)



Rejoindre le SE-Unsa : c'est le moment !

Collectivement, adhérer au SE-Unsa, c'est porter un projet de transformation de l'École publique et obtenir des moyens à la hauteur de l'enjeu de la réussite de tous. À titre individuel, c'est trouver informations, conseils et accompagnement dans les moments clés de son parcours professionnel : mouvement, avancement, rendez-vous de carrière... À titre personnel, c'est aussi bénéficier des avantages d'un comité d'entreprise.

[Adhérer au SE-Unsa](#)